

COUVRE-VISAGES GRATUITS

Une nouvelle distribution d'exemplaires gratuits dans le métro

NOUS ALLONS UNE NOUVELLE FOIS À VOTRE RENCONTRE POUR VOUS PERMETTRE DE DISPOSER DE CET INSTRUMENT RENDU ESSENTIEL DANS VOS DÉPLACEMENTS DANS LE CONTEXTE ACTUEL.

Voyez ci-contre dans quelles stations s'effectueront des distributions dans les jours qui viennent à partir de samedi.

UN AUTRE GESTE BARRIÈRE

UTILISEZ NOS DISTRIBUTEURS SANS CONTACT DE GEL DÉSINFECTANT

Des distributeurs sans contact de gel désinfectant sont installés dans les stations de métro. Utilisez-les à l'entrée et à la sortie du métro, en complément d'un bon lavage avant et après votre déplacement.



Semaine du 26 septembre

26 septembre

Entre 14 h 30 et 18 h 30

Berri-UQAM • Champ-de-Mars • Côte-Vertu • Henri-Bourassa • Mont-Royal • Pie-IX • Place-d'Armes • Place-des-Arts • Saint-Michel • Snowdon • Vendôme

29 septembre

Entre 15 h 30 et 18 h 30

Côte-des-Neiges • Côte-Vertu • Outremont • Parc • Villa-Maria

Entre 15 h 30 et 19 h 30

Atwater • McGill • Peel

30 septembre

Entre 15 h 30 et 18 h 30

Du Collège • Jean-Talton • Lionel-Groulx • Namur • Saint-Michel • Snowdon • Square-Victoria - OACI • Vendôme

1 octobre

Entre 15 h 30 et 18 h 30

Angrignon • De l'Église • Honoré-Beaugrand • Langelier • Pie-IX • Place-des-Arts • Radisson

Entre 15 h 30 et 19 h 30

Berri-UQAM • Guy-Concordia

VÉLO + MÉTRO

En toute sécurité, en suivant les règles

VOUS ÊTES PLUSIEURS À COMBINER TRANSPORTS ACTIFS ET TRANSPORT COLLECTIF À LA RENTRÉE. LES DEUX VONT DE PAIR.

La grande majorité des stations de métro offrent des espaces pour stationner son vélo.

Certaines stations disposent même de plus de 200 places, comme les stations Montmorency (263 places) et Henri-Bourassa (217 places). Premier arrivé, premier servi!

Vous pouvez transporter votre vélo (incluant monocycle et tricycle ou autre objet similaire) à bord du métro, à condition de respecter les consignes de sécurité et de respecter les horaires autorisés.

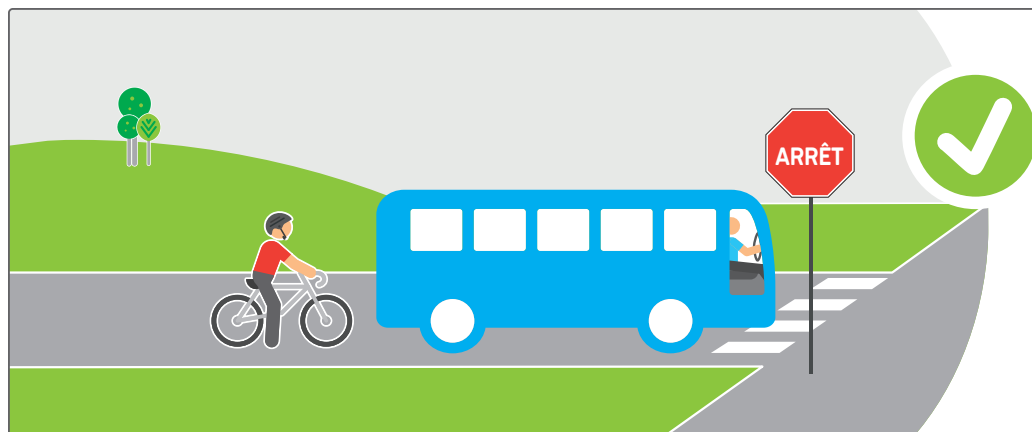
Pendant les périodes les plus achalandées de la journée, on demande en effet aux vélos de ne pas entrer dans le métro pour des raisons de sécurité. Mais aux heures suivantes, c'est permis :

- Du lundi au vendredi, de 10h à 15h et après 19h

- Samedi, dimanche et jours fériés, toute la journée, exception faite de certains événements.

COURTOISIE

Cyclistes, n'utilisez que la voiture de tête du train, assurez-vous qu'un maximum de six (6) vélos s'y retrouve en même temps. Aussi, merci de laisser entrer et sortir les autres passagers d'abord, et de tenir votre vélo près de vous pendant le transport.



S'IMMOBILISER AUX ARRÊTS ET RESTER DERRIÈRE LE BUS

Attendez de connaître l'intention du chauffeur avant d'avancer.

stm.info/cyclistes